

Arguments pour la lutte sociale n° 23

du 28 novembre 2015

La fuite en avant anti-démocratique n'est pas la guerre contre Daesh

La semaine dernière, nous parlions de « fuite en avant » pour caractériser le passage de Daesh à des attentats extra-territoriaux. Deux semaines après les crimes de masse de Paris, nous sommes bien obligés de parler de « fuite en avant » pour caractériser ce que tentent de faire François Hollande et Manuel Valls.

Ils ne font pas la guerre à Daesh.

La guerre à Daesh, cela consisterait à armer les forces kurdes, syriennes libres et yézidis et à soutenir les manifestants de Bagdad et de Beyrouth, à exiger publiquement et durement de l'État turc qu'il cesse d'attaquer les Kurdes et d'acheter du pétrole à Daesh, et à annoncer une révision fondamentale des relations avec l'Arabie saoudite, le Qatar et les Émirats arabes unis en commençant par la suspension des contrats de ventes d'armes. Le tout sans un poil de cette main tendue à Bachar el Assad et Poutine qui fait tant frémir d'aise les nostalgiques de la France coloniale alliés aux « anti-impérialistes » pour qui l'impérialisme français n'a qu'un seul défaut, son alignement réel ou supposé sur Washington et Israël.

Voilà qui serait un vrai « tournant », vers une politique étrangère démocratique dont grand serait le retentissement, amorçant l'isolement des dictateurs comme des fascistes islamistes.

Mais un tel tournant est-il possible de la part du gouvernement Hollande-Valls ? Il semble bien que non. Un tel tournant prendrait d'ailleurs son sens dans le cadre d'un appel aux peuples du Nord, du Sud et de l'Est de la Méditerranée à prendre leur émancipation en main, ce qui est aux antipodes des actes et des intérêts des puissants en place.

Un tel tournant serait aussi une réponse à la crise du système anti-démocratique et financier de l'Union Européenne qui s'accroît, avec la mise en discussion de la sortie du Royaume-Uni de l'UE et la crise dite « des réfugiés », à laquelle M. Valls vient d'apporter sa sinistre contribution : « *Nous ne pouvons pas accueillir plus de réfugiés en Europe, ce n'est pas possible.* » (déclaration à la *Süddeutsche Zeitung*, 24 novembre), tandis que M. Juncker s'affole : « *Une monnaie commune n'a pas de sens si Schengen échoue.* »

A la place d'un tournant démocratique réellement efficace pour faire la guerre à Daesh, l'exécutif français a prétendu, de façon grotesque pour tout observateur sérieux, faire croire que l'impérialisme français serait en train de construire une « coalition » (assez vite rebaptisée « coordination ») américano-euro-russe contre Daesh, tout en engageant des bombardements sur Rakka, le centre de Daesh en Syrie, qui n'ont dans un premier temps eu d'autres effets réels que de permettre à Daesh de séquestrer la population de cette ville, qui lui est opposée, avant de se mettre à faire des victimes civiles, femmes et enfants compris.

Les réalités de la situation ont vite fait éclater la baudruche d'une « coalition » que la France aurait soudain construite, lorsque l'armée turque a abattu un avion russe accusé d'avoir franchi la frontière. Particulièrement grotesques à cette occasion furent les réactions consistant à accuser la Turquie de vouloir saboter la construction de la nouvelle Sainte Alliance avec Moscou (J.L. Mélenchon ...). La réalité est celle d'un parallélisme frappant dans les attitudes de Moscou et d'Ankara envers Daesh : ni l'un, ni l'autre ne le combattent en premier lieu, leurs ennemis n°1 étant les insurgés syriens pour Moscou, les Kurdes pour Ankara. Leurs propres logiques les a conduits à se heurter, et l'OTAN saisi par Ankara a dû calmer le jeu. Jusqu'au prochain « accident » : la mêlée contre-révolutionnaire de puissances impérialistes, de puissances régionales, de forces islamofascistes, est évidemment grosse de dérapages incontrôlés. A ce danger, l'impérialisme français participe assidûment.

Au point de vue intérieur, la guerre à Daesh ne saurait consister dans un « état d'urgence » dont la fonction anti-démocratique s'est révélée avec une rapidité remarquable. On en est déjà au stade où l'« état d'urgence » sert à perquisitionner et à imposer un régime de résidence surveillée à ceux qui ont des vellétés de manifester envers la COP 21, tandis que la France fait savoir officiellement au Conseil de l'Europe qu'elle va déroger à la Convention européenne des droits de l'homme !

L'argument du danger potentiel de tout rassemblement, susceptible d'être attaqué par des tueurs, est à géométrie variable, et vise avant tout, ce que l'on peut largement constater, les mouvements sociaux et les manifestations, qui ne pourront pas faire preuve de patience pendant très longtemps.

L'expérience de Bruxelles est observée par le peuple français : 4 jours de séquestration de la population au motif d'un danger qui, au départ, semblait réel, mais qui se sont prolongés jusqu'au moment absurde où les écoles rouvraient, mais pas les centres commerciaux, tandis que le droit de grève est ouvertement menacé. L'état de guerre est toujours proclamé à Bruxelles mais les gens sortent de plus en plus et commencent même à trouver cela ridicule. Evidemment si un attentat se produit, on leur dira qu'ils étaient imprudents et que les mesures prises par « l'Etat qui veille sur votre sécurité » étaient oh combien justifiées. Mais le doute s'installe et le doute monte. En quoi l'interdiction des rassemblements et manifestations publics, moyennant des mesures collectives de sécurité et d'organisation, diminue-t-elle le risque terroriste ? S'il faut interdire les occasions où du monde se retrouve en nombre simultanément au même endroit, que ne ferme-t-on les gares, les marchés et les aéroports, voire les cérémonies religieuses tout aussi exposés ?

Le tout sur le fond d'une rhétorique patriotico-guerrière qui ne doit pas être confondue avec la réaction populaire dans l'ensemble tout à fait saine et logique, y compris envers les symboles nationaux. F. Hollande et M. Valls semblent, eux, être engagés dans une sorte de mimique qui aurait pris pour modèle GW. Bush junior et son vice-président Dick Cheney fin 2001, à l'époque de la proclamation de la « guerre sans fin contre le terrorisme » dont on paye les brillants résultats aujourd'hui.

Cette rhétorique qui sonne creux va de pair avec la velléité d'empêcher les manifestations et de contenir la vague souterraine de grèves pour les salaires et la dignité, qui parcourait bien des petites et moyennes entreprises, ainsi que le sourd mécontentement des professeurs et des étudiants, et celui des personnels de santé, notamment à l'AP-HP, qui ont été en première ligne le 13 novembre. Rien de tout cela n'a pris fin, et toutes ces forces sociales veulent la mort de Daesh et veulent pouvoir s'exprimer au grand jour, sans les freins imposés par Daesh et par l'« état d'urgence ». C'est le libre développement de la lutte sociale et le débat démocratique sans frein qui

serait une force pour faire la guerre à Daesh. Mais évidemment si le gouvernement entend freiner et étouffer les luttes sociales au nom de l' « état d'urgence », c'est bien parce que lui, main dans la main avec le patronat, n'a aucunement l'intention de mettre un frein aux attaques anti-sociales et anti-démocratiques telles que la casse du Code du Travail, la réforme territoriale et la réforme du collège ...

Résumons-nous : pour une politique étrangère démocratique combattant réellement Daesh en s'appuyant sur les peuples et en les armant, pour une politique intérieure démocratique qui laisse se développer l'action commune des exploités et des opprimés, il faut plus que jamais s'organiser, se coordonner, et dire haut et fort :

Contre Daesh, notre guerre à nous, ce n'est pas l'état d'urgence, c'est la lutte des classes !

Documents

Communiqué de la LDH

Le ministre de l'Intérieur perd ses nerfs, confond et assimile le mouvement associatif au terrorisme

Après avoir interdit les manifestations citoyennes autour de la COP21, voici que le ministre de l'Intérieur assigne à résidence M. Joël Domenjoud, en charge de la « legal team » de la coalition au motif qu'il ferait partie de l'ultra-gauche parisienne qui veut remettre en cause la tenue de la COP. M. Domenjoud est tenu de pointer trois fois par jour au commissariat.

Si l'on avait besoin d'une confirmation que l'état d'urgence est un danger pour les libertés publiques, cette mesure en attesterait tant elle révèle que la lutte contre le terrorisme n'est ici qu'un prétexte pour interdire toute voix dissonante.

Comme nous l'avions craint, l'état d'urgence s'accompagne de mesures de plus en plus arbitraires.

D'ores et déjà, nous demandons la levée immédiate de l'assignation à résidence de M. Joël Domenjoud.

Paris, le 26 novembre 2015

* * *

Un appel lancé en Belgique : De la peur à la résistance - Urgence démocratique !

Ces derniers jours la peur a envahi les rues. La peur après le choc des attentats, bien sûr, mais aussi la peur devant les mesures inouïes prises depuis le 13 novembre. Bruxelles, région-capitale du pays, a été mise en État de siège de fait, tandis que le reste du pays s'est retrouvé dans un État d'urgence de fait.

On ne peut s'empêcher de remettre en question l'efficacité de ces mesures, et d'en soulever les contradictions : les écoles, le métro, ont été fermés ; une quantité incroyable d'événements culturels, mais aussi politiques, ont été annulés ou interdits et des camions blindés ainsi que des centaines de soldats ont pris possession des rues.

A côté de ça, il faudrait rester calme, et la centrale nucléaire de Tihange par exemple est restée sans protection. De même, le fameux niveau 4, supposé justifier ces mesures extrêmes, a été maintenu alors que progressivement

les écoles, le métro, etc. rouvraient leur portes. Quelle cohérence dans tout ça ? Quel contrôle démocratique sur ces décisions ?

La pauvreté aussi tue

En quelques jours, le gouvernement Michel a trouvé 400 millions pour le virage sécuritaire et promet des mesures d'État de choc (perquisitions de nuit, détention administrative de 3 jours, prison automatique pour les jeunes de retour de Syrie, etc.). L'argent qui n'existait pas pour les services publics et les pauvres apparaît comme par magie. C'est un choix désastreux. Avec ces 400 millions d'euros, on pourrait, entre autres, augmenter de 50% le revenu d'intégration sociale versé à 100.000 personnes par les CPAS.

Démocratie piétinée

Les conséquences de cet État d'exception ne se sont pas fait attendre. Les bavures se multiplient contre des présumés coupables, l'un étudiant à Anvers mis à terre au Quick avec deux fusils pointés sur sa tête, l'autre dans la très stigmatisée Molenbeek, un troisième qui voit la police débarquer chez lui en brisant portes et fenêtres à 5 heures du matin...

La peur gagne les quartiers populaires avec une forte présence musulmane. Nous voyons comment des bourgmestres, y compris du PS ou SP.a, tirent prétexte de l'alerte antiterroriste pour interdire de nombreuses manifestations ou débats publics, à Saint-Gilles sur la Syrie, à Molenbeek pour la solidarité et contre les divisions, à Bruxelles-Ville et Ostende pour la justice climatique. Même la livraison de repas chauds aux sans-abris dans les gares est interdite ! Pendant ce temps, l'ensemble des mouvements sociaux, syndicats en tête, sont priés d'obtempérer par le ministre de l'Intérieur N-VA, Jan Jambon, et le MR dépose une proposition de loi visant à interdire les piquets de grève.

Résistance !

Nous refusons de continuer à laisser la peur nous diriger. Nous refusons l'État autoritaire qui est en train d'être mis en place sous nos yeux. Nous refusons que des organes non-élus comme l'OCAM et le Conseil National de Sécurité (Nationale Veiligheidsraad) dirigent le pays. Nous voulons que toute la clarté soit faite, y compris par une commission parlementaire d'enquête, sur la façon dont un climat de peur a pu être créé délibérément. Nous refusons aussi une guerre qu'on prétend commettre en notre nom, et qui ne fera qu'ajouter des morts aux morts, de la barbarie à la barbarie.

Nous appelons l'opposition sociale et politique à ce gouvernement à marcher dans les rues et à montrer que non, nous n'arrêterons pas de vivre et de lutter pour un monde meilleur, et que nous n'accepterons pas d'être bâillonnés et réprimés « pour notre sécurité ».

Nos meilleures armes pour résister sont la solidarité et l'auto-organisation, pour décider de nos vies, de ce qui est bon pour notre sécurité, pour la planète. Avec nos ami.e.s en France et dans d'autres pays comme l'Espagne qui refusent l'autoritarisme, la guerre, le racisme et les interdictions de manifester, à l'instar du front commun syndical du Hainaut qui a maintenu sa grève le 23 novembre, nous appelons la population à ouvrir les yeux et à désobéir. L'histoire n'a jamais été faite par ceux qui demandent la permission.

Nous refusons de continuer à laisser la peur nous diriger. Nous abominons le terrorisme de Daesh, mais nous lutterons contre la politique sécuritaire et liberticide que nos gouvernements veulent imposer au nom de la lutte contre les terroristes, et qui fait le jeu de ceux-ci.

Premiers signataires (27-11-2015)

Sfia Bouarfa (ancienne sénatrice, députée honoraire), Paulo Charruadas (chercheur en histoire, ULB), Chloé Deligne (historienne, ULB-FNRS), Josy Dubié (sénateur honoraire), Anne Dubreucq (Professeure de géographie ULB, Maître-assistant HEFF), Pauline Forges (CGSP Enseignement Ville de Bruxelles), Corinne

Gobin (politologue ULB), Denis Horman (journaliste à La Gauche), Thibault Jacobs (doctorant en Histoire, ULB), Daniel Liebmann, Freddy Mathieu, ex-Secrétaire régional FGTB Mons-Borinage, Christine Pagnoulle, (chargée de cours à la retraite, ULg, présidente d'ATTAC Liège), Christian Panier (ancien juge et enseignant), Irène Pêtre (ex-secrétaire syndicale de la CNE), Daniel Piron (ex-secrétaire régional de la FGTB de Charleroi-Sud Hainaut), Daniel Richard (secrétaire interprofessionnel de la FGTB de Verviers), Marco Schmitt, Co-Président d'Inter-Environnement Bruxelles, Isabelle Stengers (philosophe, ULB), Daniel Tanuro (militant écosocialiste), Antoine Thioux (Jeunes FGTB Charleroi), Felipe Van Keirsbilck (secrétaire national de la CNE), Henri Wajnblum (UPJB), Grégoire Wallenborn (chercheur ULB), Isabelle Wanschoor (secrétaire de la CNE Hainaut), Irène Zeilinger (Garance).

France : Un appel à faire connaître Pour la levée de l'état d'urgence

Après les assassinats barbares commis à Paris le 13 novembre, François Hollande et le gouvernement de Manuel Valls ont décidé « l'État d'urgence », présenté par les sommets de l'état comme la réponse à la terreur, à la peur et au désarroi répandus dans le pays, comme la mesure adaptée « pour combattre les terroristes » et « protéger les français », comme condition de « la sécurité, la première des libertés ». A leur demande, l'assemblée nationale, à l'unanimité des groupes politiques qui la composent, (exceptés 6 députés qui ont voté contre et 1 abstention) a le 20 novembre voté la prolongation de l'état d'urgence et aggravé les dispositions liberticides de la loi de 1955 qui date de la guerre d'Algérie.

Avec l'état d'urgence, ce sont en réalité les libertés de tous qui se trouvent dangereusement restreintes et menacées.

Ainsi :

- ✓ tout individu peut être suspecté en fonction « de son comportement ».
 - ✓ « L'assignation à résidence » -l'interdiction d'aller et venir, de se déplacer librement ne « doit pas viser uniquement les activités dangereuses avérées, mais aussi les menaces fondées sur des présomptions sérieuses ».
 - ✓ Les « perquisitions administratives » deviennent la règle et relèvent de décision des préfets, représentants directs du gouvernement, en dehors de tout cadre judiciaire.
 - ✓ La place du pouvoir judiciaire comme garantie des libertés est bafouée.
 - ✓ La mise sous contrôle d'internet doit permettre au ministre de l'intérieur de «prendre toute mesure pour assurer l'interruption de tout service de communication en ligne ».
- Menace contre les libertés individuelles, l'état d'urgence aboutit à un renforcement considérable du caractère autoritaire de la 5^{ème} république.

Mais ce sont aussi les moyens d'action, d'organisation, d'expression sur le terrain social et politique qui concerne syndicats, partis, associations qui sont remis en question.

Ainsi :

- ✓ le pouvoir se réserve le droit d'interdire tout rassemblement sur la voie publique, ou toute manifestation pour « raison de sécurité ».
- ✓ La loi prévoit la possibilité de « dissoudre les associations ou groupements de fait qui participent, facilitent ou incitent à la commission d'actes portant une atteinte grave à l'ordre public ».

Les notions introduites dans la loi –« comportement », « trouble à l'ordre public », « raison de sécurité », « atteintes graves à l'ordre public »...- permettent les interprétations les plus extensives et présentent le risque de mettre en cause très largement tout un chacun.

Sous couvert de combattre « le terrorisme », l'état d'urgence fait peser un danger sérieux sur nos libertés démocratiques, individuelles, sociales et politiques et sur la démocratie.

En conséquence, nous signataires de cet appel, en appelons à tous nos concitoyens pour exiger au nom de la Liberté, de la démocratie, de la république, la levée immédiate de l'état d'urgence.

Corée : offensive gouvernementale contre les syndicats et les droits des salariés

Depuis sa prise de fonction en 2013, la présidente Park, Guen-hye de Corée et son administration ont cherché à plusieurs reprises à affaiblir les droits des travailleurs et de leurs syndicats y compris en mobilisant la police pour perturber des manifestations et arrêter les responsables syndicaux. A plusieurs reprises, l'OIT a condamné le gouvernement de Corée pour ses graves violations du droit à la liberté d'association et à la négociation collective. Le 21 novembre, la police a perquisitionné les bureaux de la Confédération coréenne des syndicats (KCTU) et de ses fédérations, et saisi des documents, des équipements et des ordinateurs. Plusieurs employés ont été arrêtés et un mandat d'arrêt lancé contre le président de la KCTU, Han Sang-Gyun.

Ce raid suit la participation des syndicats à un rassemblement le 14 novembre pour protester notamment contre une série de réformes du droit du travail compromettent gravement les droits des travailleurs et de leurs syndicats. Les réformes du travail poussés par le gouvernement permettraient de réduire le paiement des heures supplémentaires les jours de congé, d'employer des intérimaires dans le secteur manufacturier de base (ce qui est illégal à ce jour) et ferait baisser le niveau de l'indemnisation du chômage pour les travailleurs occupant des emplois à court terme et à bas salaire. Enfin, le président Park a invoqué la menace du terrorisme international pour dénoncer les dirigeants des protestations, ce qui suggère que les terroristes pourraient profiter des manifestations pour lancer des attaques.

Source : http://www.labourstartcampaigns.net/show_campaign.cgi?c=2891

Aider à faire connaître notre bulletin :

- Partagez en favori notre site: <https://aplutsoc.wordpress.com/>
- Utilisez la fonction **Suivre** offerte par Wordpress (bouton en bas à droite de l'écran)
- Utilisez la fonction **RSS** accessible dans la colonne de droite du site
- Faites tourner notre bulletin en PDF dans votre entourage
- **Envoyez nous critiques et contributions auxquelles nous donnerons suite dans la mesure de nos ressources disponibles.**